

Communiqué de presse

Paris le 30 mars 2016

Reinhart Marville Torre renforce son département Droit social en cooptant une nouvelle associée, Soazig Préteseille-Taillardat



Le département Droit social de RMT, qui compte désormais quatre associés et sept collaborateurs, accompagne les entreprises et dirigeants dans tous les domaines du droit du travail, tant en conseil qu'en contentieux.

Soazig intervient pour des entreprises françaises et étrangères, notamment allemandes, sur tous les aspects du droit social tant en conseil qu'en contentieux.

Elle a développé une forte expérience en matière de restructurations / plans de sauvegarde de l'emploi, relations collectives et relations avec les représentants du personnel ainsi que sur les aspects sociaux des opérations de fusions-acquisitions. Elle accompagne également les entreprises et cadres dirigeants lors de l'embauche (golden parachutes, clauses de non-concurrence, cumul contrat de travail / mandat social) et de la rupture du contrat de travail.

Agée de 41 ans, Soazig est avocat au barreau de Paris depuis 2003. Elle dispose d'un DEA Arbitrage et Droit du Commerce International obtenu à l'Université Paris II Assas, d'une Maîtrise en droits français et allemand (Universités de Paris I Sorbonne et Cologne) ainsi que d'un LLM obtenu à l'Université de Cologne. Elle a précédemment exercé plus de 13 ans au sein de grands cabinets anglo-saxons (White & Case, Clifford Chance et Freshfields Bruckhaus Deringer) et plus récemment chez DSAvocats. Elle parle anglais, allemand et roumain.

Elle rejoint le cabinet RMT accompagnée de sa collaboratrice, Manon Roignot.

Pour Olivier Bluche, qui a rejoint le cabinet en 2008, « L'arrivée de Soazig vient conforter la croissance de la pratique Social au sein de notre Cabinet qui se démarque de ses concurrents par sa capacité à intervenir aussi bien pour les entreprises que pour les dirigeants. Et les qualités personnelles de Soazig vont permettre à RMT d'élargir son offre aux entreprises allemandes et d'Europe centrale, ce qui constitue un véritable atout par rapport au marché. »

Reinhart Marville Torre comprend désormais 57 avocats, dont 19 associés, qui interviennent dans tous les domaines du droit des affaires, tant en conseil qu'en contentieux.

Contact presse :

Catherine Delahaye, Responsable Business Development et Communication

T 01.53.53.44.44 – LD 01.53.53.45.89 – F 01.53.96.04.20 – delahaye@rmt.fr

A propos de Reinhart Marville Torre

Fondé en 1990, Reinhart Marville Torre est un cabinet d'avocats d'affaires dont les 19 associés interviennent en conseil comme en contentieux auprès des entreprises et de leurs dirigeants afin de les accompagner et de les conseiller dans leur stratégie juridique et judiciaire.

Pour en savoir plus : www.rmt.fr

Nos compétences

- Contentieux / Arbitrage
- Distribution / Concurrence
- Droit des sociétés
- Droit pénal
- Financement
- Fiscalité
- Fusions & acquisitions
- Immobilier / Urbanisme
- Nouvelles Technologies / Informatique
- Private Equity
- Propriété Incorporelle
- Public des affaires
- Responsabilité / Risques professionnels
- Santé / Biotechnologie
- Social
- Sport

Données clés

Evolution de l'effectif

2000 : 5 associés
12 avocats

2016 : 19 associés
dont 7 issus de la promotion interne
57 avocats

Evolution du CA

2000 : 3,9 M€

2005 : 7,5 M€

2015 : 18,5 M€